

QUÉBEC : reconnaître le racisme systémique envers les peuples autochtones



1 novembre 2020

La tragédie de la mort de Joyce Echaquan le 28 septembre 2020 est une terrible illustration du racisme systémique que vivent les peuples autochtones dans nos institutions. Une mort de plus qui s'ajoute aux trop nombreuses déjà recensées.

Les femmes autochtones sont particulièrement à risque de vivre du racisme systémique. C'est ce qu'a aussi démontré le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles assassinées et disparues : stérilisations forcées, violences policières, insultes et comportements racistes, etc.

En outre, le juge Viens a démontré dans le rapport final de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec déposé le 30 septembre 2019 que le racisme systémique existait au Québec. « Il me semble impossible de nier la discrimination systémique dont sont victimes les membres des Premières Nations et les Inuit dans leurs relations avec les services publics », écrit le juge Viens.

Malgré cela, le gouvernement québécois refuse de reconnaître l'existence même du racisme systémique. Depuis le dépôt du rapport de la Commission Viens, seul les deux premiers appels à l'action ont été réalisés.



Nous demandons donc au gouvernement québécois d'agir avec diligence et :

- de reconnaître que le racisme systémique existe au Québec.
- de mettre en œuvre un plan de lutte contre le racisme systémique à l'égard des Autochtones, développé en collaboration avec des représentant.e.s des Premières Nations et des Inuits.
- d'adopter et de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, tel que demandé par la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics.
- de mettre en œuvre de façon transparente les 141 autres appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics.
- de mettre en œuvre les 21 recommandations du rapport complémentaire sur le Québec de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées afin de prendre en compte les violences subies par les femmes et les filles autochtones notamment par les corps policiers.
- de mettre en œuvre, et ce en collaboration avec les municipalités, les appels à l'action, notamment sur la santé, de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

*En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

H/F/ Autre (optionnel)	Prénom, nom de famille (lettres moulées) OBLIGATOIRE	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Courriel*	Cellulaire*
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE : selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, votre nom, adresse, téléphone et courriel sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus. Avec ces informations, nous vous enverrons des suggestions d'actions pour la progression des droits humains dans le monde.

Merci d'imprimer recto seulement cette pétition en 11X17 (tabloïd/ledger) et de ne pas faire faire signer à l'endos.

Responsable de la pétition : _____

Courriel du responsable : _____